

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Service Aménagement
Division Évaluation Environnementale

Nos réf. : PD/NL/HM/686

Vos réf. :

Affaire suivie par : Pierre DROSS

Pierre.dross@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 04.34.46.66.86 – Fax : 04.67.15.68.00

Courriel : ee.sadtl.dre-langrouis@developpement-durable.gouv.fr

Montpellier, le

16 AOUT 2012

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Monsieur le préfet de l'Aude

Direction des collectivités locales

Bureau des procédures environnementales

BP 836

11012 CARCASSONNE CEDEX

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

projet de cave viticole déposé par la société « cave coopérative agricole Les Celliers du Nouveau Monde » sur la commune de PUICHERIC

Par courrier reçu le 11 juin 2012, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier de demande d'autorisation d'exploiter une cave viticole déposé par la société « cave coopérative agricole Les Celliers du Nouveau Monde » sur la commune de PUICHERIC.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,

Le Directeur Régional Adjoint
de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement Languedoc-Roussillon

Francis CHARPENTIER